

COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

PRESENTS : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire, Mr Claude CAVALLINI , 1^{er} adjoint, Mr Alexandre MICHALET , 2^{ème} Adjoint, Mr Pascal COURTOIS , Mme Suzie DECOSTER, Mr Alexandre DESBORDES, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mme Morgane NIVOT, Mme Laetitia REBOULET, Mr Frédéric PANSARD. **ABSENT**: Néant. **SECRETARE DE SEANCE** : Mme Morgane NIVOT
Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1.ELECTIONS DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES :

Sont nommés :

Mme Madeleine DURAFFOURG , déléguée titulaire avec 10 voix pour
Mr Claude CAVALLIN, délégué suppléant avec 11 voix pour
Mme Laëtitia REBOULET, déléguée suppléant avec 11 voix pour
Mr Alexandre MICHALET , délégué suppléant avec 10 voix pour

2 .DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS DE LA CCHB :

Sont nommés :

-Comme administré de la commune : Mr Cyril GRENARD à l'unanimité
-Comme contribuable domicilié hors territoire de la CCHB : Mr Guy FRACHE à l'unanimité.

3.DELIBERATION POUR RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE :

Le renouvellement est demandé par la Société de Chasse Communale de Belleydoux en la personne de son Président Mr Cédric ROUSSILLON . Après lecture des 11 articles du bail en cours, celui-ci est reconduit avec une augmentation de la cotisation, le bail étant fixé à 180 €/an (renégociable)

Il est aussi rajouter un 12^{ème} article qui précise que la Société de Chasse s'engage à avertir la municipalité de l'ouverture de tir de chasse en dehors des périodes de chasse classique. Adopté à l'unanimité.

4. DELIBERATION POUR SOMME ADMISE EN NON VALEUR :

Suite à une erreur technique la somme admise en non-valeur dans le budget eau passe de 38.72€ à 24.78€. Adopté à l'unanimité.

5.DIVERS :

- Travaux mur du cimetière (devis à 1260€) + travaux mur mairie. Adopté à l'unanimité
- Commission de sécurité pour la colonie : Les travaux sont à faire d'urgence. Une nouvelle commission est prévue le 4 juillet 2014
- Vente de bois : 3 lots vendus la recette est de 31 334€
- Le Tour de France passe à Belleydoux le 16 juillet. Attention ! les véhicules stationnant sur la route de la Fauconnière (D33) et la Route des Clarines (D13) seront mis en fourrière.

Fait à Belleydoux le 26 juin 2014
Le Maire,

